

Je copie textuellement l'extrait tel qu'il m'a été envoyé par M. Garnier, conservateur des archives de la Côte-d'Or. Cet extrait est tiré du compte qui commence à la Toussaint 1361 et finit à la Toussaint 1362.

« JEUDI BENOIST (1) 14 JOUR DAVRIL. »

« A Carbon messaigier pour porter lettres ouvertes de messire Henry de Bar, gouverneur duduchié de Bourgongne aubaillidela Montaigneouà sonlieutenantcontenantque pour le FAIT de l'aventure de Brignay et pour ceque les ennemis (2) chevauchirent pour en venir au duchié de Bourgongne le dit bailli feist retraire tout le plat pays es forteresses et abattre fours, molins el toutes forteresses qui ne se pouvoient garder. (3) »

Ces précautions n'étaient pas inutiles, car dans le même compte de Dimanche Vitel, et à la date de juillet (1362), on lit que les *compagnies* ont brûlé les faubourgs de *Châlon* (4) et *tiennent tout* le pays.

Dans ce même mois de juillet, des tentatives furent faites pour débarrasser la France des compagnies ; Henri de Translamare leur proposa de le suivre en Espagne pour faire la guerre à son frère Pierre-le-Cruel, roi de Castille ; le 23

(1) Le Jeudi-Benoît, c'est-à-dire Jeudi-Béni ou Jeudi-Saint correspond bien, en effet, au 14 avril 1362, puisque Pâques était, cette année, le 17 avril.

(2) Les Tard-Venus.

(3) Dom Plancher, dans son *Histoire du duché de Bourgogne*, rapporte incomplètement ce document et l'interprète mal en disant que l'ordonnance de Henri de Bar, gouverneur du duché, est du 14 avril 1361 ; on ne peut pas supposer que dom Plancher ait voulu indiquer l'année 1362, d'après l'ancien comput qui faisait commencer l'année à Pâques, puisqu'il paraît croire, en citant Paradin, qui a copié Froissart, que la bataille de Brignais a eu lieu le 2 avril 1361.

(4) Châlons-sur-Saône.